

Compte rendu de la réunion du comité directeur en visio du 8 avril 2020

Présents en visio

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Président délégué
Henry ROIG	Trésorier adjoint
Christine GHYS	Membre
Richard MAGNETTE	Membre
Yves OBIS	Membre
Marie-José LALLART	Membre
Jean-Claude WACH	Trésorier
Catherine FAYOLLET	Médecin fédéral national
Evelyne DIAZ	Vice-présidente Sport Adapté Jeune
Claude GISSOT	Membre
Colette FERON GRENOUILLEAU	Secrétaire générale adjointe
Sandrine DESTOUCHES	Vice-présidente Communication et partenariats
Bruno HENNEBELLE	Membre
Olivier GRIN	Membre
Marie-Paule FERNEZ	DTN

Excusés

Joël RENAULT	Secrétaire général
Mado d'ENGREMONT	Membre
Georges-Marie NACOUIVALA	Membre

1- Approbation du PV du 13 mars

Les PV des 13 mars et 1^{er} avril sont approuvés.

2- Dossier PSF

- La commission d'instruction doit comprendre, conformément à la note d'orientation approuvée par l'ANS, 3 élus membre du comité directeur.

Marie-Paule Fernez rappelle que lors de la présentation à l'ANS de la note d'orientation et en particulier de l'organisation de la commission d'instruction et de la commission d'attribution, il a été acquis qu'Henri Miau, désigné coordonnateur du dossier PSF, assurera une sorte de « présidence » de la commission d'instruction.

Les 3 élus du comité directeur, chargés d'instruire, en triplé avec un CTN et un salarié du siège fédéral, les demandes de subventions, sont proposés par le président, conformément à la note d'orientation PSF FFSA :

- Evelyne Diaz, qui sera avec Laure Dugachard pour instruire les dossiers des régions Bretagne, Pays de la Loire, Centre Val de Loire, Nouvelle Aquitaine et DOM.
- Claude Gissot, qui sera avec Emilie Laissus, pour instruire les dossiers des régions Grand Est, Hauts de France, Normandie, Bourgogne Franche Comté et Ile de France.
- Jean-Claude Wach, qui sera avec Quentin Schillé, pour instruire les dossiers des régions Sud PACA, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces représentants suivront une formation spécifique le vendredi 10 avril.

Le président souligne que les 3 salariés du siège, Sandra De Crescenzo, Nathalie Bun et Mireille Ségerie seront un appui administratif à la commission d'instruction.

Marc Truffaut propose que la commission d'instruction fasse des propositions d'aides financières dont le total ne devra pas excéder 90 % du montant déterminé par l'ANS pour la FFSA. Les 10 % restants seraient à la disposition de la commission d'attribution qui porterait une attention particulière à des projets d'actions, susceptible de recevoir une aide supplémentaire, présentés par les régions, les départements et les clubs.

Le comité directeur valide cette proposition à l'unanimité

- La commission d'attribution est à mettre en place. Elle est chargée d'analyser les propositions de la commission d'instruction et de proposer un montant de subventions pour chaque bénéficiaire (club, comité départemental et ligue) qui sera transmis à l'ANS. Elle est également composée du président de la FFSA (qui ne donnera qu'un avis consultatif) et de 2 élus du comité directeur désignés par le président de la FFSA, conformément à la note d'orientation.

Henri Miau qui était pressenti dans un premier temps pour faire partie des deux élus souligne qu'il ne souhaite pas en être, car il est déjà l'élus coordonnateur du projet PSF de la FFSA.

Après échanges, le président désigne les deux représentants à cette commission : Christine Ghys et Yves Obis.

Il conviendra prochainement de choisir les 2 élus de ligues, les 2 élus de CDSA, et les 2 élus représentant les clubs, à faire valider par le bureau ou le comité directeur. Ils compléteront la composition de la commission avec le directeur technique national et les 2 coordonnateurs administratifs et technique du PSF de la FFSA

Marie-Paule Fernez informe le comité directeur que la formation des référents régionaux PSF s'est déroulée le 30 mars. Il semble que 2 CTF, en poste en Ile de France et en Bourgogne Franche Comté, - car ils sont nouveaux dans leur poste -, sont en difficulté ; 2 autres CTF en PACA et en AuRA, ayant exprimé le manque de maîtrise des dossiers, souhaitent être accompagnés.

3- Réunion du bureau du CPSF

Marc Truffaut fait un point sur la tenue d'un bureau du CPSF tenu le 7 avril. Le CPSF n'a pas d'écho du ministère des sports sur la campagne des délégations accordées en 2020. La présidente du CPSF a repris un tableau permettant une analyse pointue, avec des critères précis, des demandes de délégation des fédérations. Le CPSF va proposer au ministère la fin de la délégation par public (existant depuis 1977), respectant les articles du code du sport sur le principe de délégation accordée aux fédérations. Elle sera remplacée par une délégation par « para sport ». La FFSA recevrait ainsi des délégations par « para(discipline)adapté »

Marie-Amélie Le Fur, présidente du CPSF, souhaite que celui-ci joue un vrai rôle dans cette évolution et propose que dans le cas d'une délégation qui serait accordée à une fédération ordinaire, la FFSA ou FFH, selon le cas, pourrait accompagner cette fédération ordinaire. Cette démarche n'est pas totalement partagée par les deux fédérations Handisport et SA. Il conviendrait d'en étudier les conditions et modalités !

Olivier Grin estime que nous avons un intérêt d'accompagner cette ou ces fédérations pour faire passer la philosophie du SA.

Il semble que pour le SA, deux fédérations ordinaires sont sur le point de demander la délégation para sport adapté pour deux disciplines, l'équitation et la voile.

Marc Truffaut souligne une évolution dans la considération accordée par le CNOSF aux deux fédérations paralympiques (Handisport et Sport Adapté) dont les présidents sont invités désormais aux réunions de présidents de fédérations olympiques et paralympiques.

Au SA, un travail nous attend, celui de lister les sports pour lesquels la FFSA souhaite demander une délégation. Ces sports peuvent comprendre des sports pratiqués ou à développer à la FFSA.

4- Calendrier sportif national 2019 – 2020

- Dans le contexte sanitaire actuel, lié à la pandémie du Coronavirus COVID-19, le comité directeur de la FFSA s'est récemment prononcé pour une suspension de l'ensemble des rencontres et manifestations jusqu'à la fin de la saison sportive.
- Il propose qu'un message plus précis soit envoyé prochainement à tous les adhérents sur les possibles initiatives que pourraient prendre les CDSA, ligues ou clubs pour leurs propres activités. Il tiendra compte des directives gouvernementales liées à l'actualité.

Sur le tableau des championnats de France annulés ou reportés, il manque le CF de **SAJ prévu à La Réunion du 9 au 11 juin**. Il est très probable que cet événement ne puisse se dérouler à cette date, compte tenu de l'incertitude de la date du déconfinement et des modalités de la reprise économique, en particulier des transports aériens. Evelyne se mettra en contact avec les organisateurs pour étudier un éventuel report.

Après la demande auprès de la MAIF, Richard Magnette informe le comité directeur que notre assureur a accepté de prolonger la couverture assurance des licenciés 2019 / 2020 durant les mois de septembre et octobre prochains.

Sur l'avenir proche du SA, Marc Truffaut évoque un sujet capital sur lequel le comité directeur doit réfléchir : « C'est quoi une rencontre SA pendant le déconfinement ? »

Il propose qu'un groupe de travail travaille dans un premier temps sur ce thème.

Ce groupe est composé de Catherine Fayollet, Claude Gissot, Henry Roig, Sandrine Destouches, Marie-José Lallart et Marc Truffaut.

Marie-Paule Fernex propose que dans un deuxième temps, la DTN travaille également, en lien avec les commissions sportives nationales, sur cette thématique avec des précisions pour chaque discipline.

5- AG fédérale 2020 à venir

- *AG ordinaire et extraordinaire*

Ces AG pourraient se dérouler, sous forme dématérialisée, pendant la 1^{ère} quinzaine de juin, le 13 juin si possible, clôturant les comptes 2019 et adoptant le budget prévisionnel rectifié 2020. Une solution d'AG dématérialisée et de vote électronique est à l'étude avec notre prestataire Sector.

- *AG électorale*

Conformément aux conseils du CNOSF, les AG électorales des fédérations doivent se dérouler entre le 1^{er} novembre 2020 et le 30 avril 2021, avec prises de fonction des nouveaux élus après les jeux paralympiques.

Pour notre **AG électorale** FFSA, le choix pourrait se porter sur la période de fin mars 2021, avec prise de fonction du nouveau comité directeur après les jeux de Tokyo.

Toutefois Marc Truffaut estime que pendant la période qui se situe entre mars et septembre, un « tuilage » soit mis en place entre les anciens élus et les nouveaux, assurant ainsi de la cohérence dans le fonctionnement de la gouvernance fédérale.

6- Bilan du séminaire des commissions sportives nationale à Limoges 28 février au 1^{er} mars

Un travail de synthèse sera produit par les acteurs du séminaire de Limoges. Une réunion en visio sera prochainement programmée entre les différents animateurs et rapporteurs de ce séminaire.

7- Proposition de logo par les commissions sportives

Une communication a été diffusée dernièrement informant de la création et de la mise à disposition d'un logo pour chaque commission sportive nationale.

Après réflexion, le président, les membres du comité directeur et la DTN estiment que ces logos ne pourront pas être exploités en l'état pour l'instant. Un message va être envoyé pour le mentionner.

En effet, les appellations des disciplines sont totalement liées à la délégation que le ministère va accorder à la FFSA. **Chaque discipline sera dénommée dans le décret de la délégation « para(discipline)adapté ».**

Marc Truffaut souhaite dans un premier temps que le comité directeur se prononce pour ou contre cette évolution du Sport Adapté. **Le comité directeur valide à l'unanimité cette proposition**

La FFSA devra ainsi ensuite communiquer sur le « para athlétisme adapté », le « para tennis adapté », le « para lutte adapté », etc., disciplines illustrées par un logo propre à chaque sport.

8- Question diverses

George Ray Jabalot, ancien président FFSA et membre de la mutuelle Intégrance, a contacté Henri Miau pour proposer à la FFSA de défendre la FFSA auprès de cette mutuelle, dans le cadre de la remise à plat des mécénats de cette mutuelle. Henri Miau a demandé à Sandrine Destouches de prendre contact avec GRJ pour étudier les possibilités techniques compatibles avec les contrats passés avec d'autres partenaires fédéraux.



Joël RENAULT
Secrétaire général



Marc TRUFFAUT
Président